

stéréotypes et des attitudes sexistes traditionnelles qui engendrent la violence contre les femmes.

Dans notre recherche de solutions à la violence contre les femmes, nous devons reconnaître les structures sociales, économiques et politiques qui confinent actuellement les femmes dans des rôles subalternes. Parallèlement, nous devons continuer de trouver des moyens d'élargir l'éventail des possibilités offertes aux femmes.

Au Canada, la nouvelle du massacre de Montréal a suscité bien des réactions. En lançant la première enquête nationale sur la violence contre les femmes et en injectant 136 millions de dollars dans son programme contre la violence en milieu familial, le gouvernement a donné un exemple et a fait preuve de prévoyance. Dans la lutte à la violence faite aux femmes, le gouvernement reconnaît qu'il est essentiel de coordonner nos efforts avec ceux des gouvernements provinciaux et municipaux, avec les groupes féminins, les clubs philanthropiques et les associations commerciales, syndicales et professionnelles.

Baucoup d'organismes canadiens ont réagi à la tragédie de Montréal en réitérant leur engagement à ouvrir les possibilités de carrières aux femmes, surtout dans le domaine des sciences et du génie. La Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, le conseil canadien des ingénieurs, la fondation Memorial, la Société Alfred D'allaire ainsi que l'École polytechnique comptent parmi les organismes, institutions et entreprises qui ont créé des programmes de bourses à la mémoire des victimes.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, quand le malheur nous frappe, notre première réaction est d'éprouver un sentiment d'horreur, d'impuissance. On se demande surtout pourquoi c'est arrivé. C'est exactement ce que j'ai ressenti, comme nous tous d'ailleurs, il y a presque deux ans, un soir de décembre, un soir qui, je pense, restera gravé à jamais dans la mémoire de tous.

Ce soir-là, je dînais avec des collègues. L'un d'entre eux était en retard. Alors que nous l'attendions, nous nous demandions ce qui avait pu lui arriver. Lorsqu'il arriva enfin, il nous apprit la terrible nouvelle qui était diffusée sur les ondes dans tout le Canada. Alors qu'il nous mettait au courant, on pouvait voir que la nouvelle gagnait les autres clients attablés dans ce restaurant plein à craquer d'Ottawa. Comme nous nous en souvenons tous, ce drame semblait d'autant plus affreux qu'il s'était produit tout juste avant les Fêtes, à une période où nous aspirons tous à la paix sur la terre et au bien-être de

Initiatives parlementaires

l'humanité. Quand le malheur s'abat sur nous, nous demandons quoi faire, comment le combattre, mais s'il en sort quelque chose de positif, alors nous avons l'impression d'avoir accompli quelque chose et d'avoir retrouvé un sens de l'équilibre, même si l'événement en soi a été terrible.

Le projet de loi proposé par ma collègue, la députée de New Westminster—Burnaby, et la coopération dont ont fait preuve les trois partis représentés à la Chambre, la ministre responsable de la situation de la femme et moi-même, à un moindre degré, montrent, je crois, qu'il est impossible, étant donné l'horreur de l'acte commis, de réparer ou d'oublier ce qui s'est passé, mais que par contre cette tragédie peut servir de catalyseur à long terme pour, espérons-le, améliorer cette terrible situation.

La tragédie de l'École polytechnique a été la manifestation la plus flagrante, ou le résultat, ou la réaction, comme vous voudrez, d'une épidémie qui s'étend non pas seulement dans notre pays, mais dans le monde entier. Même si la mort de ces admirables jeunes femmes au seuil de ce qui aurait dû être une vie merveilleuse et enrichissante a donné quelques fruits, il semble parfois que ce ne soit pas assez. Et c'est évident que ce n'est pas assez, ce ne sont que les premières étapes de ce qui doit être une action concertée.

Ce projet de loi d'initiative parlementaire a l'appui de tous les partis et nous sommes tous heureux, et même très heureux, qu'il soit présenté.

Mais monsieur le Président, comme elle l'a dit elle-même dans son discours, la députée de New Westminster—Burnaby a présenté ce projet de loi non seulement pour instituer une journée de commémoration, mais aussi pour créer une journée d'action.

Je ne vais pas m'étendre sur la série d'incidents grotesques dont les femmes ont été victimes depuis mon arrivée dans cette Chambre. Ma collègue vous en a donné quelques exemples que nous connaissons tous trop bien. Ma collègue du parti gouvernemental a fait valoir que ce n'est pas un fait qui se limite à un groupe culturel particulier, à une classe socio-économique ou à une région précise, c'est quelque chose qui sévit insidieusement dans le monde entier.

Je pense qu'il y a toujours eu de la violence contre les femmes. Je pense que c'est là l'un des prix que les femmes ont dû payer pour pouvoir se consacrer au bien-être de leur famille et jouer le rôle de soutien du foyer sans avoir à en assurer la subsistance ni la protection.